



Bulletin d'information

décembre 2021

## NAOE 2021 Entre humiliation et affront.

Après la téléconférence de Laurent Fromageau du 18 novembre dernier, à des années lumières de votre quotidien, après le message de Véronique Goutelle du 07 décembre dernier s'apparentant à de l'inconscience face à la situation pandémique covid-19 (télétravail dans le réseau : connais pas...), voici le temps de l'annonce du résultat inacceptable des « Négociations Annuelles Obligatoires dans l'Entreprise ».

En effet, la 3ème et dernière réunion de « pseudo négociation » a eu lieu le 06 décembre dernier. LCL vient de confirmer son mépris envers ses salariés. Pour le collectif AS, c'est une incompréhension, un véritable scandale au regard des efforts que nous avons tous fournis cette année encore. LCL balaie d'un revers de la main tout ce que nous avons fait pour atteindre un niveau de résultats remarquable, le tout sur fond de covid et d'inflation.

Au même moment, dans d'autres grandes banques (Pour exemple : prime de 2000€ au CIC et prime de 2000€ assortie d'une mesure générale de 1% avec un plancher de 400€ au Crédit Mutuel) mais surtout partout dans le Groupe, de vraies mesures (générales, individuelles et primes) sont annoncées aux salariés concernés. Toutes les remontées obtenues du Groupe par le collectif AS font état de NAOE « reconnaissantes » assorties de véritables propositions favorables à tous les salariés.

Voilà toute la différence entre un Groupe qui aime ses salariés et LCL qui aime son argent.

Notre collectif AS n'a pas la même vision de la redistribution et de la reconnaissance que la Direction LCL. A quand un boycott des instances nationales par les Organisations Syndicales Représentatives pour montrer leur réelle colère ? Bien sûr, elles viendront vous expliquer qu'elles n'ont pas signé ces mesures minimalistes (à moins qu'elles n'osent le faire...). Et ? Que se passera-t-il ? Rien, il ne se passera rien... Et 2022 se passera avec son lot de démissions, d'arrêts maladie, de burn out qui contrairement aux mesures salariales sont en très forte augmentation.

Au verso, le « résultat » des NAOE.

## AS VOUS RECOMMANDE FORTEMENT DE VOUS ASSOIR AVANT DE LIRE

**AUCUNE MESURE GENERALE !**

**AUCUNE MESURE PERIPHERIQUE !** Rien pour les tickets restaurants, les IK, les titres de transport, la complémentaire santé etc...

Une Prime Exceptionnelle pour le Pouvoir d'Achat de 700 € uniquement pour les salariés ayant une RBA maximum de 27.999 €. **Et les autres ?** Pour rappel, AS avait écrit à Madame Goutelle en amont des NAOE pour transmettre vos demandes qui comprenaient la distribution d'une prime PEPA pour toutes celles et ceux qui étaient éligibles. Nous avons été entendus mais très partiellement. Partout dans le Groupe la prime tourne autour de 800€ pour les revenus inférieurs à 3 fois le smic (57200€) ! Une fois de plus LCL se démarque du Groupe par ses pratiques discriminantes !

Une revalorisation des socles de rémunération pour les conseillers particuliers, privés, pro et DA. Seul AS, avec votre soutien, a dès le début porté cette revendication, notamment sur les passages en statut cadre des spécialisés « oubliés ». La première tendance annonce plutôt des mesures socles bien en deçà des rémunérations des derniers entrants et loin du marché...

Une enveloppe de Mesures Salariales Individuelles de 13,2 M€ chargée, ce qui revient à environ 8,4 M€ non chargée (hors charges patronales comprises entre 25 et 42%). L'enveloppe distribuée cette année était de 6,7 M€ non chargée... Il y aura donc seulement 1,7M€ de plus alors que LCL annonce des résultats net part Groupe à 9 mois de 575M€ (+41%) dans une période pandémique ! **AS réclame toujours à minima une enveloppe non chargée de 13M€ pour éviter d'oublier encore 70% d'entre vous.**

**RIEN pour les plus de 50 ans et les temps partiels.** AS insiste et continue de demander de ne pas les « mépriser ». Apparemment, seul le collectif AS s'intéresse à ces catégories de salariés.

Une enveloppe de 300 000 € dédiée aux rattrapages salariaux dans le cadre de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes sera allouée. Pour le collectif AS, 400 KE reste un minimum pour réduire l'inégalité salariale Femme/Homme. A fonction égale, salaire de base égal.

Nos dirigeants ont donc eu pitié de leurs salariés. Une fois leur moisson effectuée, l'autorisation de glaner vient d'être donnée !!! A vos miettes ! Le collectif AS s'indigne de ce simulacre de négociation et appelle toutes les Organisations Syndicales Représentatives à réagir et avec courage ! Il faut cesser de commenter les démissions et autres arrêts de travail exponentiels et agir pour que cela cesse vraiment !



Parce que la solidarité n'est plus une option



**AS'dhérez !**

<https://www.autrement-solidaires.fr>

[contact@autrement-solidaires.fr](mailto:contact@autrement-solidaires.fr)